

PANTALON ETNA



EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN 343 (2003) + A1 (2007)



EN ISO 14116 (2015)



Extérieur : indice 1
Outside: index 1
Intérieur : indice 3
Inside: index 3

EN 1149-5 (2008)



EN 13034 (2005) + A1 (2009)

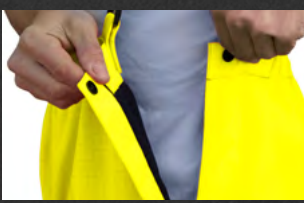


Type PB (6)

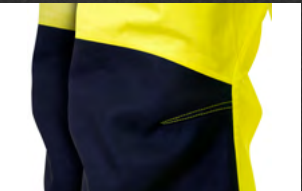
EPI DE CATÉGORIE 3.



LES + PRODUITS



Pantalonn entièrement doublé taffetas pour plus de confort au porté.



Renforts aux genoux pour une très grande résistance à l'usure.



Soufflet d'aisance au bas de chaque jambe fermé par trois auto-agrippants.

ENTRETIEN



Selon ISO 6330 4N.

TAILLE

S à 3XL

Autre taille, nous consulter.

CONDITIONNEMENT



20 pièces par carton.
Emballage individuel transparent.



PANTAETNA1JF



PANTAETNA1OF



PARKA
ETNA





DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Pantalon entièrement doublé pour plus de confort au porté.
- Coutures entièrement étanchées pour une protection optimale contre les intempéries.
- Deux bretelles élastiques, réglables et amovibles par boucles plastique et auto-agrippants, pour un meilleur maintien.
- Renfort aux genoux avec pinces d'aisance (surpiquées en fil non feu) et gouttière au bas du renfort pour l'évacuation de l'eau.
- Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe.
- Taille élastiquée.
- Deux passe-mains fermés par deux auto-agrippants non feu et un bouton pression plastique.
- Soufflet d'aisance au bas de chaque jambe fermé par trois auto-agrippants.
- Deux bandes rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX® 29 500 de 5 cm cousues.



MATIÈRES PREMIÈRES

TISSU EXTÉRIEUR

- Tissu sergé ignifugé et antistatique. 98% polyester - 2% fibres carbone (250 g/m²).

DOUBLURE

- Doublure fixe ignifugée. 99% coton FR - 1% carbone.

TISSU RÉTRORÉFLÉCHISSANT

- Tissu rétroréfléchissant microbilles RETHIOTEX® 29 500 non feu. 70 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).



CONFORMITÉ

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN 343 (2003) + A1 (2007)** pour la protection contre la pluie.
- **EN 1149-5 (2008)** pour la protection contre les charges électrostatiques.
- **EN 13034 (2005) + A1 (2009)** pour la protection contre les produits chimiques liquides.
- **EN ISO 14116 (2015)** pour la protection contre la flamme limitée.